On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple: F. S. 46, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonce n°.....) ***De la sorte, la correspondance est remise ou réexpédiée franche à l'intéressé.***

La Direction, n'ouvrant pas les lettres adressées à des initiales, ne peut répondre des timbres-postes ou documents quelconques qui s'y trouvent joints.

Pour toute annonce portant la mention : ***Prendre l'adresse au bureau du journal*** il est indispensable en demandant cette adresse d'indiquer le numéro de l'annonce.

Le bureau de renseignements est fermé le dimanche, à midi.

Les annonces, réclames, etc., sont reçues : 1° édition paraissant le matin : la veille, jusqu'à six heures du soir; le dimanche, jusqu'à onze heures du matin, pour le journal paraissant le lundi. 2e édition paraissant le soir : le même jour, jusqu'à midi; pour le journal paraissant le dimanche, la veille jusqu'à six heures du soir. ***Le Bulletin des Tirages***, le même jour, jusqu'à midi. (Ce journal ne paraît pas les dimanches et jours de fête).

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Formation de Société

Suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, soussigné le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy le » vingt-quatre janvier mil » huit cent quatre-vingt-» onze, folio 51, case dixiè-» me. Reçu quatre cent » soixante francs, décimes » cent quinze francs. »

» (Signé) : MAIHELLIN. »

M. Irénée TRUFFAUT-GADENNE, industriel ;

Mlle Anna TRUFFAUT, propriétaire ;

M. Louis TRUFFAUT-LABY, industriel;

M. Jules TRUFFAUT-ROUZÉ, industriel ;

M. Charles TRUFFAUT, industriel ;

Tous demeurant à Willems.

M. Alphonse TRUFFAUT-BUISINE, industriel, demeurant à Lille ;

Mlle Sophie TRUFFAUT, propriétaire, demeurant à Willems ;

M. Edouard TRUFFAUT-MATRINGHEM, droguiste, demeurant à Lille ;

Et M. Charles-Désiré DELATTRE, veuf de dame Emérance-Joseph TRUFFAUT, industriel, demeurant à Willems, maire de cette commune « ayant agi tant » en son nom qu'aux noms et en » se portant fort de Mlles Zoé et » Marthe Alice-Sophie DELAT-» TRE, ses enfants mineures ».

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation d'une filature de lin, d'une filature d'étoupes, d'un tissage mécanique de toiles et d'une brasserie à Willems.

Le siège social est à Willems.

La raison et la signature sociales sont :

TRUFFAUT-BOUTEMY Fils

Cette société a été contractée pour six années du premier janvier mil huit cent quatre-vingt-onze au trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

MM. Irénée, Louis, Jules, Charles et Alphonse TRUFFAUT et M. Désiré DELATTRE, ont seuls, à l'exclusion des autres associés, et chacun d'eux individuellement le droit de gérer et administrer la société et de signer pour elle, mais ils ne pourront faire usage de la signature sociale que pour les besoins de la société et pour ses affaires inscrites sur les registres sociaux. En conséquence tous billets à ordre, lettres de change et généralement tous engagements énonceront la cause pour laquelle ils auront été souscrits. Aucun emprunt soit aux banques, soit chez les particuliers par compte courant ou autrement ne pourront être faits sans la signature de tous les associés ; il en sera de même pour toute opération d'un chiffre supérieur à dix mille francs.

La société ne serait pas dissoute en cas de décès de l'un ou de plusieurs des associés.

Le capital social est de quatre cent cinquante-neuf mille huit cent dix-neuf francs quarante-cinq centimes. Dans ce capital sont compris pour une somme de deux cent mille francs les immeubles suivants apportés par les associés : 1° une propriété sise à Willems, à front du pavé de Lannoy à Willems, d'une superficie de soixante-quatorze ares soixante-douze centiares et comprenant une maison de maître, un établissement industriel à usage de filature de lin et de brasserie, ensemble le matériel et le mobilier industriels réputés immeubles par destination ; 2° une autre propriété sise audit Willems d'une superficie de quatre-vingt-neuf ares quatre vingt-huit centiares et comprenant deux maisons d'habitation à étage, un établissement industriel à usage de filature d'étoupes et de tissage de toiles, ensemble tout le matériel et le mobilier industriels réputés immeubles par destination.

Pour extrait conforme audit acte dont il a été déposé le six février mil huit cent quatre-vingt-onze une expédition au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix, et une autre au greffe de la Justice de Paix du canton de Launoy.

25551d (Signé) : VALENDUCQ.

Etude de Me VERHAEGHE, notaire à Roncq.

Aux termes d'un acte reçu par Me VERHAEGHE, notaire à Roncq, le 29 janvier 1891, portant la mention suivante :

« Enregistré à Tourcoing, » le deux février 1891, fo 71, » ce 12; reçu : trois cent » vingt-cinq francs, déci-» mes compris.

» (Signé) : LATRASSE. »

Il a été formé entre :

le M. Charles DERVAUX, négociant, demeurant à Tourcoing;

2e Et M. Eugène VAN KEMENADE, industriel, demeurant à Saint-Nicolas (Belgique) ;

Associés en nom collectif ;

Et deux commanditaires dénommés audit acte;

Une société en nom collectif et commandite simple pour « la filature des laines cardées, le tissage et les apprêts ».

La raison et la signature sociales sont :

Dervaux, Van Kemenade et Cie

Le siège de la société est à Halluin, Canton-Nord de Tourcoing (Nord), rue de Lille, nos 3 et 5.

La durée de la société est fixée à neuf années du 1er février 1891.

Le capital social, outre divers apports d'industrie et un apport de bail évalués pour l'enregistrement à 10,000 francs, est fixé à 250,000 francs en espèces, dont : 50,000 francs apportés par M. Charles DERVAUX ;

Et 200,000 francs apportés par les commanditaires.

La gérance de la société appartient aux deux associés en nom collectif, ils feront tous deux les achats et les ventes, mais pour les marchés supérieurs à 15,000 francs leurs deux signatures seront nécessaires. Ils ont tous les deux la signature sociale, mais ne pourront en faire usage que pour les affaires de la société; en conséquence, tous billets et engagements devront énoncer la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

En outre, aucun emprunt ne peut être fait sans les signatures des deux associés en nom collectif. Ne seront pas considérés comme emprunt les comptes-courants chez les banquiers.

Une expédition dudit acte de société a été déposée le 5 février 1891 à chacun des greffes du Tribunal de commerce de Tourcoing et de la Justice-de-Paix du Canton-Nord de Tourcoing.

Pour extrait,

25552l (Signé) : VERHAEGHE.

Caisse de Liquidation

DES OPÉRATIONS SUR MARCHANDISES

DE ROUBAIX TOURCOING

Société anonyme

Capital : UN MILLION de francs

Siège social :

rue de la Fosse-aux-Chênes, 51

ROUBAIX

Messieurs les Actionnaires de la Caisse de Liquidation des Opérations sur Marchandises de Roubaix-Tourcoing sont convoqués en Assemblée générale annuelle, pour le mardi 3 mars 1891, à 3 heures 1/2, au siège de la Société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du Conseil d'Administration sur la situation de la Société pour l'exercice 1890;

2° Rapport du Commissaire-censeur sur le bilan et les comptes du même exercice ;

3° Approbation du bilan, des comptes et de l'inventaire ;

4° Fixation de l'importance du dividende et de l'époque de sa distribution ;

5° Fixation de la somme à prélever pour le fonds de prévoyance ;

6° Confirmation de la nomination de M. Jules Desurmont comme Administrateur, en remplacement de M. Floris Lorthiois-Motte, démissionnaire;

7° Nomination du Commissaire-censeur pour l'exercice 1891 et fixation de la rémunération à lui accorder ;

8° Renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration, conformément à l'art. 20 des statuts.

Aux termes de l'article 33 des statuts, l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins CINQ ACTIONS.

Tout actionnaire ayant le droit de voter à l'assemblée générale peut se faire représenter par un mandataire, pourvu que ce mandataire soit lui-même actionnaire et membre de l'assemblée.

La forme des pouvoirs adoptée par le Conseil d'administration est jointe à chaque convocation individuelle.

Roubaix, le 8 février 1891.

25554d

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de Me GHESQUIÈRES, notaire à Tourcoing, rue Saint-Jacques, 76.

TOURCOING

Rue Jacquart, 42 et Place Leverrier

GRANDE et BELLE

MAISON

de maître

Avec VASTE MAGASIN, BUREAUX

et

2,583 m. c. 26 d. c.

DE FONDS, JARDIN ET TERRAIN A BATIR

A VENDRE

en totalité ou par lots

pour en jouir prochainement

Le LUNDI 16 FÉVRIER 1891, à 3 heures en l'étude et par le ministère dudit Me GHESQUIÈRES.

(*Voir les affiches avec plan*).

25437

Etude de Me Ch. PASTEAU, notaire à Lille, rue Tenremonde, no 6.

ROUBAIX

A VENDRE

pour sortir d'indivision

le GRANDE

MAISON

à usage de boucherie

20, Rue du Curé, 20

Louée à M. Cyrille Plamont 1,600 fr. par an et les impôts.

2e

MAISON

DE COMMERCE

Rue Saint-Joseph, 66

Louée à M. Maray 625 fr. l'an et l'impôt.

Le lundi 9 février 1891, Me PASTEAU, notaire à Lille, procédera à cette vente, en son étude, rue de Tenremonde, 6. 25421

MONT-SAINT-ÉLOI

(Gare, Poste et Télégraphe)

A vendre à l'amiable

pour cause de changement de domicile

Une belle

MAISON

A ÉTAGE

de construction récente, avec jardin bien planté d'arbres fruitiers, ayant une sortie sur le bois d'Ecoivres, terrain de 21 ares environ.

Pouvant convenir à un rentier.

Jouissance en mai prochain.

S'adresser pour visiter, à M. Victor Beuguet, entrepreneur à Mont-Saint-Eloi et pour traiter à M. Petit, notaire à Neuville-Saint-Vaast (P.-de-C.) 25553

Ventes diverses

Etude de JULES PARMENTIER notaire à Mouveron

VENTE CONSIDÉRABLE

de

BOIS

DE HAUTE FUTAIE

à Mouscron (Mont-à-Leux)

Le notaire PARMENTIER, à Mouscron, vendra publiquement, le 11 février 1891, (mercredi des Cendres), à 1 heure très précise de relevée, dans le bois de la Châtelainie, situé à Mouscron (Mont-à-Leux) tous les arbres y croissant, non encore exposés en vente et se trouvant au sud-est de la propriété boisée, le tout d'une bonne qualité et d'une belle venue, à savoir :

1° 65 chênes.

2° 66 ormes.

3° 83 peupliers.

4° 50 frênes.

5° 27 bois blancs.

Et 6° plusieurs lots de balivaux d'essences diverses.

Conditions ordinaires. Long crédit moyennant caution.

Des tableaux de martelage sont à la disposition des acheteurs en l'étude du notaire susdit. 25444

ÉPEURTISSEUSE A vendre une épeutisseuse double, grande largeur, système Vandamme. — S'adresser 74, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix. 25543

Immeubles à louer

A LOUER une **MAISON** rue Charles Quiet, 20. S'adresser même rue, no 28. 25093

Demandes & offres D'EMPLOI

EMPLOI Un homme marié, 29 ans, connaissant à fond l'ameublement, mise en carte, échantillonnage, coloration, ayant dirigé maison avec tissage mécanique, possédant les meilleures références, désire emploi de ce genre. — Ecrire au bureau du journal, aux initiales W. X. 25513

REPRÉSENTATION On demande un homme honorable, se présentant bien, pour représentation. Ecrire au bureau du *Journal de Roubaix*, aux initiales H. D., en donnant le nom, l'adresse et des références sérieuses. 25344

VINS, COGNACS, RHUMS

Maison premier ordre demande représentant pouvant fournir sérieuses références. Appointements fixes ou remises. — Ecrire : J. Roques, poste restante, Bordeaux-Chartrons. 25546

REPRÉSENTANT Un représentant bien accrédité sur la place de Troyes, demande à représenter une bonne filature faisant des cotons filés Louisiane et jummels peignés et cardés en fusée pour bonnaterie. — Ecrire à M. Léon Leblois, rue de la Cité, 13, à Troyes. 25478

GILLBOXEUR Un contre-maître cherche une place comme gilboxeur dans une teinturerie ou filature. Bonnes références. — S'adresser au bureau du journal. 25384

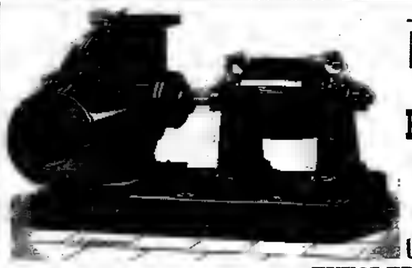

Exposition Universelle Paris 1889. MÉDAILLE D'OR

POMPES CENTRIFUGES L. DUMONT

LILLE, 100, rue d'Isly, PARIS, 55, rue Sedaine

POUR MANUFACTURES EN GÉNÉRAL

ET TRAVAUX D'ÉPUISEMENT

Supériorité justifiée par **8,000** applications

LOCATION DE MACHINES ET POMPES

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE. 2228

AVIS DIVERS

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Leçons particulières de couture, remaillage, point de tulle, tapisserie, guipure d'art, broderie, etc., et en général, tout ce qui concerne les travaux manuels.

Mme L. VERDONCK

16, rue de l'Industrie, Roubaix

25502

FILETS à provisions, porte-gibier.

CORDES A SAUTER ordinaires et à pivots, système breveté S. G. D. G.

GUIDES-JOUETS

R. BAZILLE, 83, Faubourg du Temple, Paris. 23626

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Charbon de première qualité à 28 fr. 75 les 1 000 kos, rendu à domicile, ou 2 fr. 30 l'hectolitre, chez

E. Horent-Mahieu

114, rue Turgot, ROUBAIX. 24368

Fabrique de DENTS d'ENGRENAGE

par machine spéciale

CHAUSSAGE DE ROUE

en Cormier et Charme

Envoi du tarif sur demande

BATIS, POULIES

et Cylindres en Bois pour Usines

USINE A VAPEUR

PERROTTE

MODELEUR-MÉCANICIEN

Modèles pour la mécanique, la robinetterie, la meuncrie, les ponts et charpentes en fer, la fumisterie, la papeterie, etc.

Spécialité de spécimens pour démonstration et prise de brevets.

73, Rue Saint-Maur, 73

PARIS 25189

VINS ET SPIRITUEUX

Coulon-Cuvellier

8, rue du Moulin, Roubaix

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Bordeaux vieux, la bouteille		0,60
Fronsac vieux	id.	0,75
Médoc extra	id.	1,00
Malaga vieux	id.	1,25
Muscat vieux	id.	1,25
Graves vieux	id.	0,75
Vermouth extra, le litre		1,40
Anisette fine,	id.	1,20
Noyeau fin	id.	1,20

Demies bouteilles de vins fins.

Mêmes articles et mêmes prix, rue de France, no 83. 22948

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

pour l'éclairage

CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

Sulfate d'ammoniaque pour **engrais**, garanti contenant **20 à 21 o/o d'azote**, **32 fr.** les 100 kilos jusqu'à 1.000 kil. et **30 fr.** les 100 kilos, au-dessus de 1,000 kilos. Paiement comptant.

Cendres de coke très fines pour la fabrication du mortier et pour allées de jardins, **25 cent.** l'hectolitre pris à l'usine.

S'adresser à l'usine, rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'usine à gaz, à Croix. 22428

VITRAUX "Glacier"

La plus parfaite imitation des Vitraux peints

Devis, Prospectus illustré et tous Renseignements gratuits

L. REVON, 23, Rue d'Hauteville, PARIS

Vitraux d'ÉGLISES et Vitraux d'APPARTEMENTS

24598

BOUTEILLES VIDES

On est acheteur de bouteilles ayant contenu des eaux minérales. — Adresser les offres, avec prix, par lettre, à M. Hottiaux, au bureau du journal. 25218

SANTAL MIDY

Pharmacien à Paris

Supprime **Copahu, Cubèbe et Injections**, guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. Chaque capsule porte en noir le nom... MIDY

Dépôt toutes Pharmacies.

25194

DESCLÉE FRÈRES & Cie

Fabrique d'Appareils d'Eclairage

EN STYLE ANCIEN

CUIVRERIE ARTISTIQUE

NICKELAGE

DE TOUTES PIÈCES

en cuivre, en fonte et en fer

S'adresser rue de Tourcoing, 74 bis *ROUBAIX* 25168

ULYSSE BAURY

Électricien-Mécanicien

11 bis, RUE NAIN, ROUBAIX

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. — TÉLÉPHONES

Sonneries et Appareils Électriques en tous genres

CONTACTS DE SURETÉ

TÉLÉPHONES A GRANDES DISTANCES

Renseignements pour installation d'intérêt privé

Devis et Plans 25350—50378

LA REVUE DU MARCHÉ

4, Boulevard des Italiens, 4

LE PLUS GRAND DES JOURNAUX FINANCIERS

le mieux renseigné sur toutes les valeurs de Bourse, cotées et non cotées, est envoyée **GRATUITEMENT** à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. 25432 - 1524

---

50 et 52, rue des Fossés-Neufs, (près l'Esplanade), LILLE

OFFRES-FORTS INCOMBUSTIBLES

INCROCHETABLES

d'une seule pièce, coudés aux angles et garnis de matières réfractaires, socle et corniche en fer.

COFFRES-FORTS CANIVET

COFFRES-FORTS pour toutes dimensions

COFFRETS POUR VALEURS ET BIJOUX

SERRURES DE SURETÉ

Envoi franco sur demande catalogue et renseignements

Récompenses et Médaille de 1re cl. aux Expositions

WILSON BROTHERS (LIMITED)

USINES { **TODMORDEN, près Manchester; ATHLONE (Irlande).**

INVENTEURS ET FABRICANTS

des **BLINDAGES** en acier étamé et en cuivre

pour TUBES et BOBINES

Seuls concessionnaires pour toute l'Europe du procédé breveté pour la fabrication de

BOBINES ÉMAILLÉES IMPERMÉABLES

A L'EAU ET A LA VAPEUR

Les **BOBINES ÉMAILLÉES** sont très appréciées de tous les filateurs et retordeurs de coton et de lin qui trouvent grand avantage à les substituer aux bobines en carton. Elles présentent une surface dure et lisse, d'un beau noir, et offrent la plus grande résistance où toutes les autres bobines n'ont pas de durée.

AGENTS :

T.-E. WILSON & CLYMA, 40, rue Faidherbe, Lille

2562

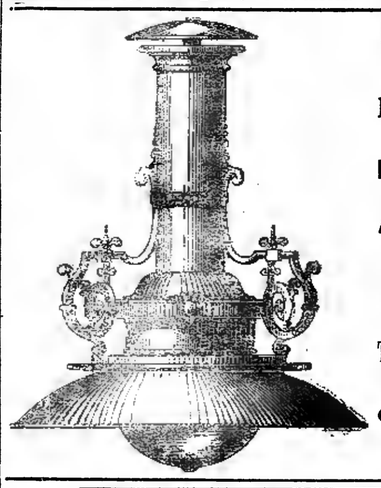

E. & P. SEE

LILLE

LAMPES à GAZ à double récupération

Économie 70 OIO

PRIX : DEPUIS 20 FRANCS

10.000 Lampes vendues en 3 ans

NOUVEAU RÉFRIGÉRANT

pulvérisateur d'eau de condensation

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

nouveau système, à arc renversé

Transmissions de mouvement perfectionnées

CHAUFFAGE, SÉCHOIRS, ÉTUVES

Chambres fraîches pour Filatures

HUMECTEUR D'AIR PERFECTIONNÉ

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates

Au **QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux

Le **VIN** de **VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Phthisie**, la **Dyspepsie**, les **Gastrites**, **Gastralgies**, la **Diarrhée atonique**, l'**Age critique**, l'**Entérisme**, les longues **Convalescences**. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôts : à Roubaix, pharmacie Deschods; à Tourcoing, pharmacie Bruneau. 25277

TOUT ROUBAIX COURT VISITER

LES GALERIES SAINT-GEORGES

8, RUE SAINT-GEORGES, 8, ROUBAIX

Maison fondée en 1833

QUI VIENT DE METTRE EN VENTE

UN NOUVEAU CHOIX D'ARTICLES SUPERBES

en horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, argent, ruolz

LE TOUT A DES CONDITIONS EXCESSIVEMENT RÉDUITES

ENTRÉE LIBRE 22105

Précieuse découverte du Dr Noël

La lotion du Dr Noël est la seule qui, sans être de la teinture, empêche les cheveux et la barbe de blanchir, en arrête instantanément la chute, rend les **cheveux brillants et souples et ne laisse aucun dépôt poissant les cheveux.**

SUCCÈS GARANTI

Exiger le nom du Dr Noël sur chaque boîte.

Se trouve chez M. PRÉVOST, coiffeur, rue de Lannoy, 124, et pour le gros et détail, chez M. L. HAVET, rue des Lignes, 1, à Roubaix. A la même adresse parfumeries, cheveux et outillages pour Coiffeurs. 22449

Maison spéciale pour l'entreprise générale DES

RÉGLEMENTS DE CONVOIS

ET TRANSPORTS FUNÉBRES

COURTOT-UYTTENHOVE

64-66, RUE DE L'ALOUETTE, ROUBAIX

TENTURES AVEC LUMINAIRES DEPUIS 10 FRANCS

CORBILLARDS depuis 15 fr.

NOTA. — La Maison informe les familles qu'elle se charge, **sans déplacement aucun pour elles**, de la déclaration du décès à la Mairie, de la cérémonie religieuse, de l'ouverture de caveau, de l'achat de terrain, des exhumations, du transport des corps en France et à l'Etranger. Pour les transports venant de l'Etranger, chapelles ardentes provisoires pour le dépôt des corps. Sur demande, on se rend à domicile.

La Maison, dont l'existence remonte à vingt ans, possède une organisation très complète et unique dans la région pour tout ce qui concerne les cérémonies funéraires; elle a des correspondants dans tous les pays. 25371

CONSULTATIONS GRATUITES de 9 h. à midi et de 1 à 4 h., par M. DEUX; Médecin-Pharm., ex-Interne des Hôp., 3 fois 1er Lauréat de l'Ecole de Médecine, (Méd. d'or et d'argent, **Rhumes, Bronchites, Asthme** et **Phthisie** *Maladies secrètes* (contagieuses), les plus invétérées, *Dartres, Ulcères, Exzemas* sont toujours guéris par son traitement. — Application des bandages, extraction et plombage des dents, expulsion complète et garantie du Ver solitaire. Roubaix (Nord). 24258

---

s'abaissait à l'est. Un cri s'échappa de sa poitrine :

— Ah ! mon étoile a disparu !

III

On garda longtemps, dans la villa, le souvenir de cette soirée de novembre. Aussi bien les promenades en mer, le soir du moins, étaient devenues impossibles. L'hiver est partout l'hiver, et si la pitié du soleil en atténue la rigueur sur les bords de la mer bleue, elle ne la supprime point en entier. Le froid a toujours des droits à faire valoir.

Il était surtout sensible pour Simonne. Décembre avait saupoudré de neige, à plusieurs reprises, les sommets voisins. Dans une excursion qu'elle fit jusqu'à Saint-Raphaël, poussant sa course en voiture jusqu'à Fréjus, dans ce cirque admirable que limitent les monts de Bagnols et des Maures, elle ne put dissimuler sa surprise à la vue des sommets lointains et tout blancs des Alpes.

— Comment ! — s'écria-t-elle, — il y a donc autant de neige que cela sur la terre ?

Keval, auquel s'adressait la naïve question, ne put s'empêcher d'en rire :

Pauvre chère Simonne ! — répondit-il, — que diriez-vous s'il vous fallait par jusqu'aux pôles ?

— Je n'irais pas, — conclut-elle simplement.

On lui avait parlé des fêtes de l'hiver à Paris, des théâtres dont les spectacles de Nice et de Monte-Carlo ne pouvaient lui donner qu'une idée très imparfaite. Elle avait manifesté, très négligemment, d'ailleurs, le désir de connaître la capitale des plaisirs, qui est aussi celle des intelligences. Mais, lorsqu'en interrogeant longuement Germaine, elle put comprendre ce qu'en étaient les brumes glaciales, les déchaînements d'équinoxe, les ciels noirâtres et gris, enfuis d'un désenchantement, elle y renonça :

— Non, — dit-elle, — c'est déjà bien assez triste de voir les jours décroître, ici même. Pourquoi anticiper sur la nuit en habitant un pays où il faut remplacer le soleil par la lumière électrique, par celle du gaz ou des bougies ?

Mais, par un effet tout naturel de cette évocation, l'enfant eut comme la nostalgie de cette vie de fêtes et de plaisirs dont on lui parlait. Peu à peu, des relations s'étaient créées à l'entour de la villa. Des invitations étaient venues ; il en venait chaque jour qu'il fallut trier avec soin, les prescriptions du docteur Péjarry étant des plus sévères à l'endroit des veilles prolongées et du froid des nuits.

Simonne n'entendait pas traverser l'existence facile de Nice sans prendre sa part des plaisirs qu'elle procure. Elle disait dans son langage plein d'images à Germaine .

— Voyons ? Puisque je dois être toute ma vie une plante d'appartement, au moins faut-il que je me fasse à mon rôle, que je m'habitue au feu des lustres.

Après beaucoup de pourparlers, on arracha à l'intraitable médecin la permission d'assister à une fête costumée offerte par une grande dame russe à toute l'aristocratie française et étrangère de la région. Encore fallut-il promettre au praticien que l'on prendrait toutes sortes de précautions, que Simonne ne prolongerait pas sa soirée au-delà de deux heures du matin, qu'elle accepterait l'hospitalité qu'offrait à tous ses hôtes éloignés la princesse Volinsky, et qu'elle ne se retirerait, le lendemain, qu'après le soleil de deux heures.

Toutes choses furent donc ainsi réglées d'avance, et comme l'on avait quinze jours devant soi, on put s'occuper à loisir du détail des toilettes.

La question était d'importance. N'est-ce point là le plus cher souci des femmes, et, il faut bien le dire, n'est-ce pas aussi le plus naturel ?

On y consacra huit jours entiers, au bout desquels le choix était fait, les deux jeunes filles étant pourvues au même degré du goût le plus sûr et le plus délicat. Et là où l'argent abonde, les miracles peuvent se produire. Ce fut le cas de ce qui se passa à la villa. Les premières couturières furent mandées, et des chefs-d'œuvres d'élégance sortirent de leurs doigts.

Le chapitre des bijoux avait été ouvert en même temps.

Il se présentait une difficulté que le tact de Simonne ne laissa guère subsister.

L'écrin de Germaine était des plus modestes, si modeste même que la jeune fille n'osa pas en parler à sa cousine. Lorsqu'on en vint à aborder le sujet, Simonne prit les devants.

— Ma chérie, — dit-elle, — je ne suis pas faite à tous vos usages. Je crois savoir pourtant qu'en France une jeune fille met aussi peu de bijoux que possible. Est-ce que je me trompe ?

— Non, — répondit Mlle du Méal, — et je t'admire de deviner si bien nos usages.

— Dans l'Inde, — reprit Simonne, — on ne les redoute pas, et si je m'habillais au goût des grandes dames indoues, j'aurais des anneaux jusqu'aux chevilles.

Toutes deux se laissèrent aller au rire que provoqua cette hypothèse. Mais Germaine, après réflexion, ne la trouva point aussi déraisonnable qu'elle le paraissait.

— Tiens ! — dit-elle, — mais c'est une idée, cela, si l'on t'invite à un bal costumé, je ne vois rien de mieux que cela. Brune comme tu l'es, tu sera tout simplement adorable sous un pareil costume. J'avoue même que je serais curieuse de t'en voir revêtue.

L'enfant sourit et, embrassant Mlle du Méal :

— C'est un plaisir qu'il me sera facile de te faire, — dit-elle, — dès que tu le voudras. Mais, puisque nous parlons bijoux, épuisons le sujet, tu le veux bien. Je vais t'en montrer quelques-uns qui viennent de ma grand'mère, une Indienne pur sang, la propre sœur de Raham-Sing. Ils ont un cachet tout particulier.

La cassette de Marguerite est une fiction empruntée à la réalité.

Simonne courut à sa chambre et en rapporta une boîte exquise, sculptée en ébène massif et incrustée d'ivoire. Et prenant sa cousine par le bras, elle lui montra le perron.

— Viens là, — fit-elle, — nous serons mieux. Le temps est admirable aujourd'hui, et rien ne vaut les rayons du soleil pour donner du lustre aux joyaux.

Elles allèrent s'asseoir côte à côte, sur un banc du jardin, en une place inondée de claire et chaude lumière. Alors, tirant de son sein une petite clef d'argent ciselée et guillochée elle-même comme un véritable bijou, Simonne ouvrit la boîte capitonnée de velours bleu.

Un cri d'admiration sincère jaillit des lèvres de Germaine.

C'est que le rayon oblique venait de faire irruption dans la cassette, l'emplissant des flammes les plus diverses, disperçant à l'entour la rutilance des objets précieux que renfermait l'écrin.

L'or, métal superbe, matière splendide que la sagesse banale appelle « vile » parce que, détournée de sa voie, elle est devenue l'instrument et le but des convoitises et des crimes ; l'or, levier admirable aux mains de l'homme de bien, merveilleuse parure de la grandeur et de la beauté, dont la fia, dans le plan de la création, dut être d'apporter son éclat à tout ce qui élève, à tout ce qui glorifie !

Il était là, cet or, entassé, répandu à profusion ! cet or, dont Nicolas Flamel affirmait qu'on en obtiendrait un lingot en enterrant un rayon de soleil sous un pilier de Notre-Dame, folie renouvelée de nos jours, sous cette autre forme que, pour atteindre le même résultat, « *il suffit de comprimer l'hydrogène à deux cent mille atmosphères* » ; cet or, cause des rêveries les plus fantastiques et parfois les plus éblouissantes. Il était là, non sous sa réduction monétaire qui l'avilit et le dégrade en le mettant à la discrétion de l'usure, de l'avarice et du vol, mais dans l'épanouissement de sa destinée, métal noble enchâssant des pierres précieuses; l'opale, qui convient aux doux visages; le rubis, ce sang cristallisé qui met si bien sa tache rouge sur la gorge des brunes; l'émeraude et le saphir, couleurs admirables que revêtent les suivantes du triomphal diamant.

Elle était de flamme, cette cassette. Un pêle-mêle fascinant y entretenait comme un brasier de scintillations et d'éclairs, et l'on eût dit que, rendu soudain à la lumière, tout cet or et toutes ces pierres allaient se liquéfier, se fondre, s'évaporer dans le rayon qui leur venait du ciel.

— Oh ! — s'écria Germaine, — c'est une fortune que tu as là dedans ?

Elle ne croyait pas si bien dire, la donzelle et raisonnable fille. Son œil avait embrassé cet ensemble de splendeurs sans se rendre compte de leur inestimable valeur. Mais ce coup d'œil avait suffi pour lui donner une sensation adéquate. Elle avait raison. Il y avait une fortune dans ce coffret.

Un à un, Simonne retirait les joyaux de la boîte, et sans vanité, mais non sans complaisance, les étalait sous les regards ravis de sa cousine.

— Vois-tu, Germaine, il y en a, là dedans, qui seraient par trop exotiques. Il y en a d'autres qu'on traiterait de rococo. Les choses ont bien changé depuis le temps où ces bijoux brillaient au cou et aux bras de ma grand'mère. Mais, dans le nombre, il y en a qui ont bien leur cachet.

Elle avait tiré du fond du coffret un rouleau soigneusement enveloppé dans un fourreau. Quand elle eut retiré ce fourreau, Mlle du Méal éprouva une surprise et une admiration plus vives encore.

Le rouleau était une sorte de baguette revêtue de velours, sur laquelle s'enfilaient vingt bracelets d'or parsemés, dans tout leur cercle, de pierreries étincelantes.

— Où donc met-on tout cela ? — demanda Germaine, étonnée.

La petite Indienne ne put se défendre d'un beau rire en face de cet étonnement.

— Où cela se met ? — répondit-elle. — Tu vas le voir tout de suite.

Elle releva sa manche jusqu'au coude, allongea ses doigts menus, et doucement fit glisser sa main au travers des vingt bracelets qui vinrent s'incruster l'un après l'autre dans la chair délicate de son bras.

— Voilà comment cela se porte, — dit-elle. — Naturellement cela ne s'accorderait pas avec nos toilettes européennes. Mais n'oublie pas qu'les Indiennes ont les bras nus jusqu'aux épaules. Dans le peuple même, l'usage de ces bracelets est si constant que les plus pauvres femmes en ont autant que moi.

— Tu dis « les plus pauvres femmes » ? — s'exclama Mlle du Méal.

— Pardon, — reprit malicieusement Simonne. — Il faut s'entendre. J'ai dit qu'elles « en ont autant ». C'est de la quantité, non de la qualité que je parle. Les miens sont en or, les leurs sont en terre émaillée.

Derechef les deux jeunes filles se mirent à rire avec entrain.

Germaine éprouvait en ce moment un sentiment inexplicable.

Jamais elle ne s'était connue envieuse ou jalouse. Elle avait peur de le devenir maintenant.

Et, sous l'influence d'un scrupule soudain, elle sentait la rougeur de la honte envahir son front et ses joues. En vérité, de quoi donc eût-elle été jalouse ? De cet or et de ces pierreries, de tout ce trésor étalé devant elle, de toutes ces merveilles de l'art devenu l'esclave de l'opulence ? Quoi ! elle qui avait traversé la médiocrité et la souffrance sans s'offusquer du bonheur et de la fortune d'autrui, allait-elle donc, à cette heure, se laisser amoindrir par cette flétrissure de la convoitise.

Par bonheur, la réaction se fit prompte en elle. La répulsion qu'elle éprouva fut la meilleure des justifications à ses propres yeux, et Germaine put se dire, avec une légitime fierté, qu'elle n'avait eu là qu'une crainte chimérique et qu'elle n'avait subi aucune déchéance morale.

Non, elle n'enviait point à sa cousine le bonheur matériel dont elle jouissait; non, elle n'était point humiliée de la prodigieuse différence de leurs positions respectives. Ce qu'elle avait pris pour un sentiment d'odieuse compétition n'était qu'une sorte de comparaison spontanée entre cette surabondance de biens dont Simonne ne savait que faire et ce bien unique contre lequel elle eût échangé tous les autres, et qui lui faisait défaut : la santé.

Pour elle, Germaine, c'était le contraire. En vain la maladie l'avait-elle saisie au lendemain de la tempête; sa vigoureuse constitution avait pris le dessus et repoussé l'action du mal. A cette heure, elle se portait à merveille; elle avait une exubérance de sève qui mettait du rose à ses joues et un éclat humide à ses prunelles. Sa modestie et sa réserve ne l'empêchaient pas de se savoir belle.

(A suivre.) PIERRE MAEL.

Certifié l'insertion N°

Imprimerie du *Journal de Roubaix*. — ALFRED REBOUX rue Neuve, 17